Maître François LIEURADE Huissiers de Justice Associé à la SELARL LIEURADE

Etude principale 18 rue Parmentier 95200 SARCELLES Tél.: 01.34.69.00.42 Fax: 01.34.69.17.31

Email: francois.lieurade@huissier-justice fr

Etude annexe 3 bis avenue de Paris 95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



CONSTAT du 21 mai 2021

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT ET UN MAI

A LA REQUETE DE:

Syndicat des copropriétaires de la Résidence "GARGES OUEST"

sis 1/3/5/7 allée Molière, 1/3/5/7/9 rue Racine 2/4/6/8/10/12/14 rue Honoré de Balzac à 95140 GARGES LES GONESSE, représenté par son syndic le CABINET LOISELET DAIGREMONT PERE, FILS ET F DAIGREMONT, SA au capital de 3000000 euros (RCS NANTERRE B 542 061 015) dont le siège social est sis 67 route de la Reine à Boulogne Billancourt (92100), pris en la personne de ses représentants légaux, domiciliés 3 allée Hector Berlioz à FRANCONVILLE 95130

Ayant pour avocat postulant Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 13 bis rue Thiers à PONTOISE (95300),

Et pour avocat plaidant Maître Valérie GARCON, avocat au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 21 rue du Général de Gaulle à ROSNY SOUS BOIS (93114),

AGISSANT EN VERTU:

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 29 avril 2021.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description des biens ainsi désignés.

Les biens et droits, sis à GARGES LES GONESSE (Val d'Oise), 2 rue Honoré de Balzac, consistent en UN APPARTEMENT et UNE CAVE :

LOT DE COPROPRIETE NUMERO CENT SOIXANTE DOUZE (172) – Bâtiment C, escalier 4, premier étage droite, un appartement n°33 de 64,66 m2 comprenant quatre pièces principales, entrée, cuisine, salle d'eau, WC, et les 44/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble;

<u>LOT DE COPROPRIETE NUMERO QUATRE CENT ONZE (411)</u> – une cave portant le n°33 du plan des caves, et les 1/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble ;

CADASTRES section AP n°208-210-212

Dont est propriétaire :

né le 29 mai 1989 à JAFFNA (Sri Lanka) celibataire, de nationalité sri-lankaise, demeurant 2 rue Honoré de Balzac 95140 GARGES LES GONESSE ;

Ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné

Me suis transporté ce jour sur le fonds sis 2 rue Honoré de Balzac à GARGES LES GONESSE (Val d'Oise), 1^{er} étage, porte droite,

Où étant sur place à 10 heures 30, assisté de Monsieur Antoine MICHALSKI, serrurier, et Monsieur Jean-Michel DESANLIS, Fonctionnaire de Police requis, j'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Personne ne répondant à mes appels j'ai fait procéder à l'ouverture forcée des portes lesquelles ont été refermées à la fin de mes opérations.

Les lieux consistent en un appartement (lot n°172), ainsi qu'une cave n°33 (Lot 411).

L'immeuble, construit au début des années 60, présente des façades usagées.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont à l'état d'usage.

Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et cages d'escalier sont à l'état d'entretien, dégradés par endroits.

L'appartement proprement dit (n°172 de l'Etat Descriptif de Division) :

Les lieux sont distribués comme suit :

- Un dégagement d'entrée :

La porte palière qui permet d'y accéder est usagée.

Le revêtement plastique du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées.

- un placard;
- un tableau électrique ;
- un interphone ;
- un point lumineux central



- Une 1ère chambre gauche dans l'entrée :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le revêtement plastique du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

• Une baie vitrée PVC double vitrage;



- Un séjour:

Le revêtement plastique du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

• une baie vitrée PVC double vitrage;



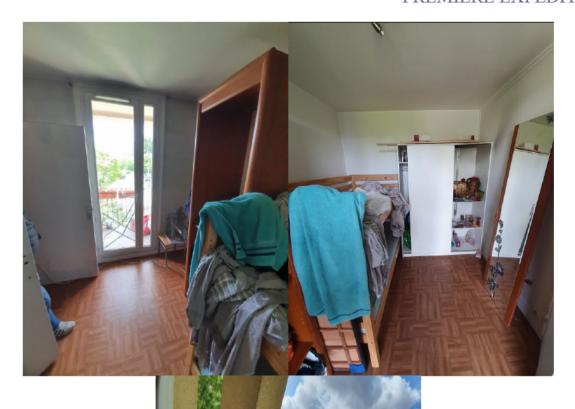
- Une 2ème chambre attenante :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le revêtement plastique du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées.

- Une baie vitrée PVC double vitrage;
- Un balcon



- Un dégagement vers l'arrière droite :

Le revêtement plastique du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées.

- Une 3^{ème} chambre dans la suite :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le revêtement plastique du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

Une fenêtre PVC double vitrage;



- Une cuisine:

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le revêtement plastique du sol est en à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées. Le carrelage mural de protection est en bon état.

- Une baie vitrée PVC double vitrage ouvrant sur un petit balcon;
- Un évier en inox surmontant un placard de rangement ;
- Un chauffe-eau électrique.

PREMIERE EXPEDITION





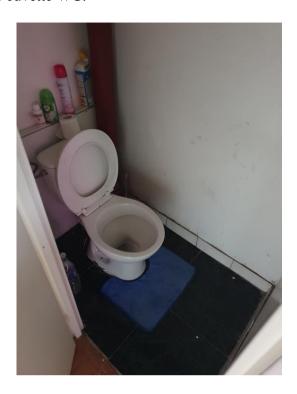
- Un WC:

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol est à l'état d'usage.

Les papiers peints et peintures sont en bon état.

- Une bouche VMC;
- Une cuvette WC.



- Une salle de bains:

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol et des murs est en bon état.

Les peintures sont à l'état d'usage.

- Un lavabo en bon état;
- Une baignoire intégralement équipée ;
- Un fenestron PVC double vitrage.

PREMIERE EXPEDITION



L'ensemble des lieux est chauffé par des radiateurs reliés à une chaudière commune.

Une cave:

Cette cave n°33 est située au sous-sol du bâtiment et constitue le n°411 de l'Etat Descriptif de Division.

Un métrage des lieux est effectué sous mon contrôle par la société CERTIMMO.

EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.